

Compte rendu de la réunion de Bureau du 30 juin et 1^{er} juillet 2001

Participants : Joël Possich, Daniel Chailloux, François Jovignot (présent samedi, excusé dimanche), Eric Lefèbvre, Michel Baille, Bernard Lips, Claude Roche, Claude Mouret (excusé samedi, présent dimanche)

La réunion démarre à 10 h 30 au siège de la FFS à Paris. Bernard Lips en assure le secrétariat.

Samedi 30 juin

1- Inauguration du pôle technique de Lyon

La décision d'inaugurer le pôle technique de Lyon en octobre 2002 a été prise lors de la réunion de CD du 21 et 22 octobre 2000 et confirmée lors de la réunion de CD du 4 juin 2001. L'inauguration est prévue le samedi 20 octobre à 11 h 30. Elle sera suivie d'un buffet. Le champagne et le vin seront achetés directement. Pour le buffet, il sera fait appel à un traiteur. Le budget global de la manifestation ne devra pas dépasser 15 000 F.

Daniel Chailloux a réalisé une maquette du carton d'invitation. Ce carton d'invitation sera tiré à 300 exemplaires par GAP Editions. Une centaine de personnes sont attendues.

Joël Possich suit l'ensemble de ce dossier.

A l'occasion de cette inauguration, la salle Joël Rouchon sera inaugurée avec mise en place d'une plaque sur la porte.

L'inauguration comportera une visite des locaux et il est indispensable que le sous-sol soit parfaitement nettoyé à cette date.

2- Locaux de Paris

Les travaux dans les locaux de Paris sont quasiment terminés. Le bureau fédéral remercie les spéléos de la région Ile de France pour leur implication.

3- Personnel sur Lyon

Mireille Vo semble confirmer son départ fin septembre. Il faudra embaucher un nouvel employé, dans le cadre des emplois-jeunes, pour la remplacer.

Ce changement de personnel permettra une réorganisation du travail à Lyon. Joël Possich proposera un canevas d'ici le mois de septembre.

4- Emploi jeune à Marseille

Gérard Propos souhaite bénéficier le plus rapidement possible d'une personne pour assurer le fonctionnement de Spelunca Librairie. Il avait été envisagé l'embauche d'une personne dans le cadre des emplois-jeunes. Le poste devait être partagé entre la région D et Spelunca Librairie. La région D a récemment fait savoir qu'elle ne souhaitait pas prendre en charge un demi-poste.

La FFS serait donc amenée à prendre en charge l'ensemble du poste. Il se pose par ailleurs un problème concernant le lieu de travail. Dans la mesure où le CSR D n'est plus partie prenante, il paraît difficile d'utiliser les locaux du CSR comme initialement prévu.

Il est par conséquent envisagé de rapatrier la bibliothèque à Lyon ce qui permettrait de résoudre pour le long terme le problème de la gestion des ventes de Spelunca Librairie. Un réaménagement de la grande salle de travail (celle proche de la

façade) devra être envisagé. Joël Possich fera une étude complète du dossier d'ici la fin juillet après avis de Gérard Propos qui continuera à gérer le fonctionnement de la commission.

5- Postes informatiques

Il se pose le problème d'un accès illimité à Internet au pôle de Lyon. Une des solutions consiste à s'abonner à ADSL ce qui oblige à mettre en réseau des divers postes. Le coût de l'ensemble de ce système serait au maximum de l'ordre de 50 kF pour Lyon, y compris l'achat de 3 postes informatiques et la pose d'un nouveau câblage. En fait, un nouveau câblage sera probablement inutile et, en urgence, il semble inutile d'acheter 3 postes.

Joël fera valider le câblage actuel et définira les besoins.

Eric étudiera la mise en réseau des trois ordinateurs du siège de Paris ainsi que l'intérêt d'un abonnement ADSL.

Dans l'immédiat, l'achat d'un seul poste informatique pour le pôle de Lyon est urgent.

6- Demande d'assistance de la SIAAP

La SIAAP, entreprise d'assainissement de l'eau, souhaite des formations techniques et d'initiation aux secours pour des égoutiers. L'entreprise est également intéressée par une expertise du milieu (inventaire des risques). Le SSF pourrait assurer cette formation. Jean-Paul Couturier et Eric Suzzoli suivent actuellement ce dossier.

Une telle formation semble parfaitement envisageable, mais elle nécessitera une gestion rigoureuse du point de vue financier.

Eric répondra à Jean-Paul Couturier et demandera un dossier complet sur une telle action.

7- Classeur des règlements et procédures

Bernard Lips présente une première maquette du classeur des règlements, conventions et procédures. Une maquette complète sera transmise au bureau fin juillet. Le but est de diffuser une version provisoire du document aux membres du CD et présidents de commissions avant la réunion du CD d'octobre.

Actuellement, il manque les règlements intérieurs de plusieurs commissions. Bernard Lips demandera à Jean-Pierre Holvoet l'ensemble des règlements intérieurs manquants.

Il reste à rédiger plusieurs conventions (avec d'autres fédérations, pour les festivals) et procédures (cadres techniques...).

Par ailleurs, un certain nombre de règlements intérieurs de commissions seront à modifier suite au retrait des chéquiers dont elles disposaient.

8- Point sur le FAAL

Actuellement, pour l'année 2001, 5 projets ont été acceptés pour un total de 11 500 F de subventions.

Plusieurs structures ont demandé des formulaires pour déposer d'autres demandes. Ainsi le CDS 31 demande une aide pour l'ancrage de cavités. François Jovignot va envoyer un dossier. Par ailleurs un total de 13 000 F de subventions a été accordé à 3 manifestations ou festivals. Le festival de Mandelieu a demandé une publicité gratuite dans Spelunca en plus de la subvention de 8000 F. Une demi-page leur est accordée dans le prochain numéro de Spelunca en cours de finalisation. Un lien pourra être créé sur le site fédéral.

Le projet de texte de convention entre la FFS et le festival de Mandelieu est adopté. Il sera envoyé aux organisateurs pour signature. Cette convention pourra servir de convention type pour d'autres manifestations.

9- Gestion des vacances de Jeunesse et Sports

En marge de la convention d'objectifs, le ministère attribue une subvention pour la rémunération de personnes s'impliquant dans des actions de développement.

Jusqu'à ce jour, cette subvention a été utilisée par différentes commissions. Par contre, l'utilisation ne se faisait pas systématiquement dans le respect de définition de cette subvention.

Il est important de revenir dans les règles précises d'attribution : encadrement pour des actions de formation ou de développement. Cette année, ces subventions seront réservées strictement à des actions d'encadrement. Les présidents de commissions chargés d'enseignement et les présidents de CDS disposant d'une Ecole Départementale de Spéléologie recevront un courrier d'information accompagné d'un questionnaire. Les formulaires devront être retournés au DTN avant la fin juillet

10- Régions décentralisées (gestion des coupons d'initiation)

Eric Lefèbre demande s'il faut faire une remise pour l'achat des coupons d'initiation aux régions décentralisées. Lors de la dernière réunion de CD, il a été décidé de centraliser la gestion de ces coupons d'initiation (en laissant toutefois la possibilité aux régions décentralisées qui le désirent de gérer la vente de ces coupons). Après discussion, le bureau décide à l'unanimité des présents de ne pas faire de remise sur ces coupons d'initiation.

11- Journée nationale de la spéléologie

Laurence Tanguille continue à faire avancer ce dossier.

Il est important de prévoir un budget pour la promotion de cette journée : affiches, dépliants... Il faut trouver un ou plusieurs sponsors pour financer cette promotion.

Il est également important de faire une promotion interne pour cette journée. Il sera demandé à Laurence un cahier des charges ainsi que des articles systématiques dans chaque publication fédérale : lettre de l'Elu, Spelunca.

Daniel Chailloux est chargé de suivre ce dossier et d'étudier une éventuelle coopération avec l'ANECAT (Association Nationale des Cavités Aménagées pour le Tourisme).

12- Promotion et diffusion des résultats du groupe de travail BIFSTEK

Le bureau demande au groupe de travail BIFSTEK (Base Informatique de Fichier Spéléologique de Terrain et Karstique) de faire un point sur l'état actuel du dossier. D'autres groupes de travail poursuivent des buts similaires (nombreux inventaires départementaux existants, groupe cadastre, groupe d'archivage toporobot). Il serait important de mettre l'ensemble de ces travaux en commun sous l'égide de la commission documentation.

13- Opération secours de la grotte des Fontaniles (article Spelunca)

Franck Vasseur souhaite publier dans le prochain Spelunca un texte d'explication de Patrick Mugnier qu'il a largement annoté.

Après discussion, il apparaît qu'il est impossible de publier dans Spelunca un texte diffusé sur la liste spéléo sans l'approbation de tous les auteurs (en l'occurrence dans ce cas, de Patrick Mugnier).

Par ailleurs, un rapport a été demandé à la commission plongée (EFPS). Il serait maladroit d'ouvrir le débat avant d'obtenir ce rapport. En conséquence, le bureau décide de ne pas publier cet article en l'état.

Par contre, il sera nécessaire de tirer toutes les conséquences du rapport qui sera fourni par l'EFPS.

14- Nomination des CPIR

Le bureau demande au SSF et à l'EFPS de définir ensemble la procédure de nomination des CPIR. Cette procédure devra être validée par le bureau fédéral.

15- Subvention SSF

Le SSF demande que la FFS dépose au ministère intérieur une demande de subvention de 200 kF au titre de l'année 2001.

Après discussion, le bureau décide, à l'unanimité des présents moins une abstention, de déposer cette demande de subvention.

Claude Roche émet des réserves sur le bien fondé de cette demande.

Par ailleurs, une entrevue sera demandée au ministère de l'Intérieur. La lettre de demande partira cette semaine.

La demande de subvention sera soit déposée lors de la réunion si celle-ci se tient rapidement (mois de juillet) soit envoyée par courrier dans le cas contraire.

Bernard Lips demandera au SSF de rédiger la lettre d'accompagnement de la demande. Cette lettre sera signée, après correction, par le président de la FFS.

Samedi soir, le bureau est invité par les membres du CDS de Seine-St-Denis (93) à un barbecue organisé sur le terrain du spéléodrome de Rosny -sous-Bois. Cette structure a été créée il y a plusieurs années par le CDS 93 à l'initiative de son président de l'époque Gilles Carpo. Ce site est à la disposition des spéléologues de la région. Un bungalow attendant abrite les réunions du CDS. C'est l'occasion pour les membres du bureau fédéral qui ne connaissaient pas le site de descendre le puits de 35 m donnant accès à l'ancienne galerie de gypse et de visiter, guidés par Hervé Dumay, président actuel du CDS, les quelques dizaines de mètres de galerie qui ont pu être « sauvées » d'un comblement artificiel.

La visite s'est terminée par une soirée conviviale autour d'un verre et quelques grillades. Le bureau remercie Hervé Dumay et les spéléologues de Seine-Saint Denis pour cette soirée bien agréable et sympathique.

Dimanche 1^{er} juillet

16- Dossier partenaire

Le pôle technique de Lyon a accueilli une stagiaire de l'IUT (gestion administrative et commerciale, université Jean-Moulin III). En deux mois de stage, Emilie Brand a réalisé un dossier (une plaquette et une notice de présentation de la spéléologie et de la fédération) à distribuer à d'éventuels partenaires. Le travail est de bonne qualité et la stagiaire a été félicitée par ses enseignants. Il reste bien entendu à réaliser une correction, essentiellement de la notice de présentation qui est un peu lourde à lire. Michel Baille reprendra le texte et livrera une nouvelle version au bureau fin juillet. La notice devra être finalisée au plus tard fin septembre.

Michel Baille coordonne également la correction de la plaquette (qui devra être finalisée avant fin juillet). Cette plaquette devra être tirée à quelques centaines d'exemplaires.

17- Délégué FSCE

Olivier Vidal, parti à l'étranger dans le cadre de son travail, annonce sa démission en tant que délégué FSCE pour le mois d'octobre 2001. Il est nécessaire de trouver un candidat à ce poste.

18- Brasilia

Claude Mouret fait un dernier point concernant la délégation à Brasilia. Il signale qu'il prendra ses frais de déplacement à Brasilia sur la ligne budgétaire de sa délégation UIS. Le bureau confirme que cette ligne budgétaire correspond bien à une telle affectation.

La vidéocassette demandée à la commission pour présenter la spéléologie française à Brasilia a été finalisée et a pu être visionnée par le bureau fédéral.

Un stand à Brasilia a été demandé pour y défendre notre candidature « Pau 2005 » et y promouvoir la spéléologie française et la FFS.

Une documentation importante est en fin de rassemblement et sera emportée à Brasilia.

19- Délégation « chargé de communication »

Lors de la réunion du comité directeur du 4 juin 2001, il a été décidé de renforcer la délégation communication.

Jacques Gudefin, contacté par Joël Possich, se déclare intéressé pour travailler au sein de cette délégation mais souligne qu'il faut séparer le problème de la communication interne (qui est selon lui sous la responsabilité du secrétaire général) et celui de la communication externe. Lui-même n'est intéressé que par la communication externe.

Daniel Chailloux relève qu'en communication externe, on peut différencier trois domaines distincts : pratique de la spéléologie, fonctionnement du Spéléo-Secours et pratique du canyon.

Daniel Chailloux prendra contact avec diverses personnes (dont Jacques Gudefin et Jean-Jacques Bondoux) dans le but de définir une structure de fonctionnement. Un schéma possible serait de définir un chargé de communication et un ou plusieurs adjoints. La nomination du chargé de communication devra avoir lieu lors de la réunion de bureau en septembre 2001.

20- EFC : demande de la délégation canyon

L'EFC demande que la FFS se positionne sur la stratégie mise en œuvre pour obtenir la délégation pour l'activité canyon. Rappelons que la décision de demander cette délégation avait été prise lors de l'AG de Hauteville-Lompnès en 1997.

Cette délégation avait été attribuée à la FFME mais doit être renouvelée en 2002.

Une réunion au cabinet de la Ministre de la Jeunesse et des Sports est prévue le 9 ou 10 juillet pour évoquer ce problème. Par ailleurs, une entrevue, à laquelle participera Joël Possich et Claude Roche (DTN) est demandée avec la Ministre.

Pour renforcer l'intégration de l'activité canyon au sein de la FFS, le bureau renouvelle la demande à l'EFC de gérer une « rubrique canyon », dont la forme reste à définir, dans Spelunca.

21- Lettre de l'Elu

Une Lettre de l'Elu doit paraître avant la fin juillet. Bernard Lips rappelle que la Lettre de l'Elu, envoyée tous les trois mois, doit permettre de diffuser des nouvelles, des annonces et de faire état des diverses décisions. L'intérêt de cette publication réside dans sa régularité. Il constate que la rédaction de cette lettre est souvent rendue difficile par la nécessité de relancer longuement les divers auteurs. Il souhaite recevoir au fur et à mesure les informations à diffuser.

Une longue discussion permet de lister les divers points à intégrer dans le prochain numéro. L'ensemble des textes devra être finalisé vers la mi-juillet pour un envoi fin juillet.

22- Photocopieur M. Decobert

Le photocopieur de Michel Decobert est tombé en panne. La réparation coûterait plus de 3 500 F, soit le prix d'une machine neuve. Le bureau donne son accord pour l'achat d'une machine dans cette limite de prix. Eric Lefèvre fera le choix du matériel avec Michel Decobert.

23- Préparation du budget 2002

Eric Lefèbre distribue un formulaire à envoyer aux commissions en vue de la préparation du budget 2002. Le document est légèrement amendé. Il sera envoyé aux commissions d'ici la fin juillet. Les commissions devront renvoyer une première version de leur budget prévisionnel pour le 30 septembre ce qui permettra de faire un premier point sur le budget lors du CD d'octobre.

Rappel : le budget devra être défini en Euros.

24- Point sur la commission documentation

La commission documentation semble avoir pris un peu de retard quand à la définition de son mode de fonctionnement pour permettre l'informatisation du fond documentaire.

Suite à la demande récente de la commission, le trésorier a accordé l'autorisation d'achat du logiciel. L'acquisition devrait se faire sous peu. La formation du personnel sur ce logiciel devra cependant être reportée au moins jusqu'au mois de septembre (après le retour de Monique Rouchon en congé maladie et l'embauche prévue).

Le bureau renouvelle son souci de voir fonctionner correctement cette commission qui doit impérativement assurer ses deux missions essentielles :

- la gestion de la bibliothèque,
- l'analyse des publications pour le BBS

25- Dessins de J.J. Paulès

Joël Possich a récupéré les originaux des dessins de Jean Jacques Paulès qui auraient dû servir à une publication concernant l'écologie d'un canyon. Ces dessins, qui ont coûté 28 kF il y a plusieurs années, ne semblent utilisables que dans le cadre d'une telle publication. Ces dessins sont conservés au siège fédéral. Le bureau demande à l'EFC d'étudier la faisabilité actuelle d'une telle publication.

26- Commission juridique

Un groupe de travail (L. Galmiche, J.P. Gruat et Cl. Mouret) continue d'étudier la possibilité de création d'une commission juridique.

Certains membres du bureau craignent que la définition de cette commission se heurte au même problème que celle de la commission communication. Tout comme dans ce dernier cas, la création de la commission juridique consiste à regrouper tout ou partie de commissions ou délégations existantes (assurances, statuts, conventions...) tout en élargissant les missions.

Le groupe de travail fera le point sur l'état actuel de la réflexion. Quel que soit le résultat de la décision qui devra intervenir lors du CD d'octobre, un document de synthèse concernant la réflexion devra être rédigé.

27- Représentation de la FFS dans les instances ministérielles et olympiques

Damien Delanghe siège, en tant que membre suppléant, au CNAPS (Conseil National des Activités Physiques et Sportives) pour y représenter la fédération. Soutenu par la fédération, il avait posé sa candidature pour siéger au CNESI (comité national des espaces, sites et itinéraires relatifs aux sports de nature). Sa candidature n'a cependant pas été retenue.

Par ailleurs, aucun membre de la fédération ne siège dans les diverses commissions du CNOSF (la présence de la FFS est cependant assurée par le DTN).

Plusieurs commissions travaillent sur des dossiers qui intéressent la FFS :

- * commission interfédérale des sports nautiques,
- * commission interfédérale des sports de nature,
- * commission interfédérale des sports à haute technicité,
- * Natura 2000.

Il est urgent de trouver des volontaires (élus ou non au sein de la notre fédération) pour participer aux travaux de ces commissions (environ une réunion par trimestre pour chaque commission). Michel Baille se charge de cette recherche.

28- Attribution des médailles

Un courrier du ministère de la Jeunesse et des Sport demande une liste de personnes « médaillables » (médaille de bronze, argent et or).

Damien Delanghe a transmis une liste de personnes, méritant, d'après lui, une telle distinction. Aucun nom de cette liste ne suscite une opposition au bureau mais la liste est probablement trop longue pour être communiquée telle quelle. Le ministère demande que la proposition respecte la parité entre hommes et femmes (50% d'hommes et 50% de femmes). Notre fédération ne comporte que 20% de femmes et il n'est pas possible de respecter cette parité. Cette situation devra être explicitée dans la lettre d'accompagnement au ministère.

L'ordre du jour étant épuisé, la réunion se termine vers 16 h 30 le dimanche.